



Une organisation du



Bulletin d'inscription 25^{ème} Rencontre Auto-Moto Lès Essarts Les 5 et 6 Juin 2027

Nom:	Prénom:		
Date de naissance:	Lieu de naissance:		
Nationalité:			
Adresse : Rue			
Code postal:	Ville:		
Téléphone:	E-mail :		
Numéro de dossier:	Date de délivrance:		
Autorité de délivrance:			
Catégorie: (Cochez la bonne case)	auto ☐ / moto ☐ / side-car ☐		
Groupe : 1 voiture ancienne et sportive d'origine ☐ / 2 voiture ancienne, moderne de compétition ou modifiée piste ☐			
3 monoplace ou prototype ☐ / 4 moto ou side-car ☐			
Véhicule : Marque:	Modèle:		
Cylindrée:	Puissance moteur:	Année:	
Club / Team:			
Véhicule d'assistance immatriculation :			
Inscription samedi 70€ ☐ / inscription dimanche 70€ ☐ / inscription samedi et dimanche 120€ ☐			
Réservation repas pour le samedi 1 frite 2 saucisses ou 2 merguez + 1 boisson + 1 dessert : _____ x 10€ = _____ €			
Réservation repas pour le dimanche 1 frite 2 saucisses ou 2 merguez + 1 boisson + 1 dessert : _____ x 10€ = _____ €			
Acceptez de prendre en passager des personnes pour un baptême pour l'association TEAM J (auto) oui ☐ / non ☐			
Païement par chèque ☐			
Ou			
carte bancaire via Helloasso après validation de mon inscription par l'organisation ☐			

IMPORTANT Le vendredi 30 avril aura lieu la clôture des inscriptions, la sélection sera réalisée par des membres de l'association TEAM J. Nous, nous réservons la possibilité de vous mettre sur liste d'attente. Vous recevrez une réponse par e-mail dans les jours qui suivent, de votre participation ou non à l'événement, (au-delà de cette date nous contacter !). Pour les véhicules non sélectionnés les chèques seront détruits par nos soins.

Circuit de Rouen Lès Essarts : Tours de démonstration.

Avec son propre véhicule, immatriculé ou non, et sous sa propre responsabilité. La descente vers le Nouveau Monde se fera à vitesse réglementaire de 70km/h maxi, puis les remontées seront libres. L'organisation prévoit de faire 5 sessions de roulage de 4 tours sur la journée, si tout se passe bien. L'inscription comprend une plaque commémorative et 1 café le matin à la buvette.

L'événement aura lieu sous réserve de l'autorisation écrite de la préfecture de Rouen.

Attention : Toute inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre bulletin d'inscription entièrement rempli et accompagné du règlement qui sera encaissé dès la validation de votre inscription, ainsi que l'envoi d'une photo du véhicule ¾ avant et la photocopie du permis de conduire par mail à contact@teamj.fr ou par courrier à Association TEAM J, 260 Rue des Sablons, 76320 Saint Pierre Lès Elbeuf.

Toute inscription est définitive et non remboursable sauf si non sélectionné.

Je soussigné(e) (Nom et Prénom du participant) _____ avoir lu et approuvé le règlement l'événement

**ATTENTION CET
EVENEMENT EST UNE
DEMONSTRATION ET NON
UNE COURSE**

Date : ____ / ____ / ____
Signature :



Une organisation du



REGLEMENT GENERAL

Article 1: Définition :

Ce week-end annuel de démonstration, organisé par l'association TEAM J, est ouvert aux automobiles motos et side-cars. Cette manifestation permet de participer à la démonstration sur le Circuit de Rouen Lès Essarts (76530). Cette journée est organisée sous le caractère amical, **toutes attitude non respectueuse d'un participant envers l'organisation pourra entraîner son exclusion sans remboursement possible !**

Article 2: Organisation :

Les journées de démonstration sont organisées par l'association « TEAM J » association loi 1901. Les participants et visiteurs sont priés d'observer strictement les instructions données par l'équipe organisatrice, tant à l'intérieur des parcs que sur le circuit. **Les barbecues à braises sont formellement interdits (domaine forestier).**

Article 3: Véhicules admis :

Cette manifestation est ouverte à tout propriétaire d'autos, motos et, side-cars. L'organisateur se réserve le droit d'engager des véhicules à caractère exceptionnel.

Article 4: Inscriptions :

L'envoi du formulaire d'inscription entraîne l'acceptation par le participant de ce règlement sans aucune réserve. Le fait de s'inscrire implique à chaque participant de respecter les instructions données sur place par l'organisateur. **Compte tenu du nombre limité de participants, l'organisateur se réserve le droit de refuser des inscriptions, ainsi que les véhicules ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation, sans en avoir à se justifier** (Priorités aux véhicules : anciens de compétition, d'exception ayant un grand intérêt historique ou de caractère).

Les participants devront présenter leur permis de conduire original le jour de la manifestation.

Article 5: Démonstrations :

La possibilité est donnée à chaque participant de rouler sur le circuit des Essarts, dans le respect des règles données par l'organisateur, **l'inscription est ferme et non remboursable en cas de désistement du participant. Démonstration divisée en 4 groupes : groupe 1 : 40 places autos sportive / groupe 2 : 40 places autos-compétitions et V.H.C. / groupe 3 : 40 places monoplace et proto / groupe 4 : 80 motos et side-car**

Article 6: Accès à la piste :

L'organisation effectuera une vérification technique visuelle, et se réserve le droit de refuser le départ à tout véhicule dont l'état ou l'aspect serait non conforme aux règles de sécurité, étant entendu que chaque participant est responsable de l'état de son véhicule. L'organisateur identifiera le participant et le véhicule engagé pour la durée de la manifestation. Le signataire du bulletin d'engagement sera le seul habilité à piloter la machine engagée.

Article 7: Sécurité :

Pour les motards, le port du casque et d'une tenue complète en cuir, gants et bottes sont obligatoires, (exceptionnellement, le jeans sera toléré si les conditions climatiques sont favorables). L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à tout véhicule ayant subi des dommages pendant la manifestation.

Pour les voitures le port du casque sera obligatoire pour le conducteur et son passager. Tout contrevenant sera exclu de l'accès à la piste sans possibilité de dédommagement.

Article 8: Passagers :

Aucun passager n'est autorisé sur les deux roues sauf club autorisé à réaliser des baptêmes par l'organisateur. Pour les side-cars un passager est accepté, pour **les autos un seul passager qui sera sous la responsabilité du conducteur. Interdit au moins de 10ans, la carte d'identité pourra être demandé.**

Article 9: Parking, circulation :

Les visiteurs et les participants se soumettront et respecteront **la signalisation et le fléchage des différents parkings, emplacements et lieux de circulation** signalés dans l'enceinte du circuit des Essarts. Tout déplacement devra s'effectuer à allure réduite. L'organisateur se réserve le droit d'exclure immédiatement tout participant ayant un comportement jugé dangereux.

Article 10: Assurance – Dommages – Vols :

L'organisation souscrit une assurance pour les dommages corporels, matériels de l'organisation, immatériels consécutifs.

Les participants déclarent décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de leurs véhicules, dans quelques conditions que ce soit, aussi bien sur la piste que dans le parc. **Il appartient donc à chaque participant de pourvoir personnellement à la garantie des risques qu'il encourt et à sa propre responsabilité civile.** L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages ou vols survenus aux véhicules garés et à tout élément exposé, dans le cadre de la manifestation.

Article 11: Réclamations :

Aucune réclamation ne sera admise du fait du caractère amical et convivial de cette manifestation, et **en dehors de tout esprit de compétition.** Chaque participant s'engage à respecter sans réserve les articles du présent règlement et les directives imposées par l'organisateur. Seul le règlement en français est admissible lors d'un litige.

